

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1 - GÉNÉRALITÉS

Les présentes conditions générales de vente sont destinées à remplir l'obligation incombant au fournisseur d'effectuer une information préalable du client conformément à la directive européenne concernant la protection des clients en matière de contrats à distance. Elles s'appliquent à tous devis, commandes, confirmations de commandes, factures, et tous types de relations commerciales contractuelles ou pré-contractuelles. Le client s'engage à respecter sans réserve les présentes conditions de vente, notwithstanding les clauses contraires qui pourraient figurer dans ses conditions générales d'achat. Le fait que le vendeur ne se réclame pas avant la vente des présentes conditions ne pourra être interprété comme une renonciation implicite à se prévaloir de n'importe laquelle des dites clauses ultérieurement.

2 - COMMANDES

Les commandes peuvent être passées par le client directement sur le site web en utilisant le formulaire préétabli, en faxant ou envoyant par courrier ce même formulaire. Tout bon de commande validé par le client sur un des supports décrits ci-dessus est une acceptation irrévocable de la commande par le client. Les commandes passées par le client ne sont créatrices de droits et obligations pour DHC qu'après confirmation écrite de notre part. Le vendeur n'est lié par les engagements verbaux qui auraient été pris par ses représentants ou salariés qu'après confirmation de ces engagements dans l'accusé de réception de commande. DHC se réserve le droit d'annuler la commande d'un client pour lequel existerait un litige de règlement d'une commande précédente.

3 - ANNULATION DE COMMANDES

Pour toute annulation de commande par le client, les sommes versées à titre d'acompte resteront acquises à notre société à titre d'indemnité de résiliation.

4 - PRIX DE VENTE

Les produits sont facturés sur la base des prix en vigueur sur notre site web au jour de l'acceptation de la commande. Les factures sont émises à la date du jour de l'expédition ou de la fin de prestation. Les frais de port sont à la charge du client. Les prix s'entendent hors taxes. Sauf stipulation particulière, ils sont révisables à tout moment et sans préavis en fonction des variations du prix des produits, des monnaies, et des barèmes douaniers. A défaut de fixation de leur durée de validité, nos offres de prix sont valables 30 jours à compter de la date de l'offre. Le taux de TVA appliqué est de 19,6%.

5 - PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Conformément aux lois en vigueur nous réservons tous nos droits sur nos produits et études. Aucune copie de nos produits ou études ni aucune utilisation de ceux-ci à des fins publicitaires ou commerciales ne pourra être faite sans notre accord écrit. Les logiciels que nous proposons demeurent la propriété des fabricants. Seule une licence d'utilisation est accordée. L'utilisateur ne pourra, sous quelque forme que ce soit, les céder, les concéder, les mettre en gage, les communiquer ou les prêter à titre onéreux ou gratuit, ni les reproduire sauf à des fins de sauvegarde. Il maintiendra en bon état les mentions de propriété portées sur les programmes et le manuel d'emploi et veillera au respect de la confidentialité des logiciels. Le client s'interdira de modifier de quelque façon que ce soit nos marchandises, d'en permettre la contrefaçon ou de favoriser celle-ci de quelque façon que ce soit. Nos clients intermédiaires entre notre société et les utilisateurs finaux sont tenus d'inclure dans leurs conditions de ventes le paragraphe ci-dessus ou un texte ayant la même portée.

6 - DÉLAIS

Notre société pourra être amenée à effectuer une livraison partielle d'une commande en fonction de la disponibilité des articles concernés à la date prévue de livraison. Le client ne peut décider de la modification des livraisons de commandes sans notre acceptation expresse. Les délais de livraison par notre société sont donnés à titre indicatif et ne constituent pas une obligation de résultat. Les éventuels retards ne peuvent justifier l'annulation de la commande, la retenue de paiements en cours, le refus de prise en charge des marchandises à la livraison, ni ouvrir droit au versement de dommages et intérêts. Notre société est déchargée de plein droit de tout engagement concernant les délais de livraison si le client n'a pas observé les conditions de paiement, ainsi qu'en cas de force majeure (lock-out, grève, épidémie, réquisition, guerre, foudre, inondation, incendie, interruption ou retard dans les transports).

7 - LIVRAISON ET TRANSFERTS DES RISQUES

Dans le cas de livraison de produits, ceux-ci sont livrables à l'endroit convenu avec le client. Qu'ils soient enlevés à notre société ou livrés franco de port, et quelles que soient les modalités de règlement de prix, les produits voyagent aux risques et périls du client. Les transporteurs ne peuvent invoquer une insuffisance éventuelle d'emballage qu'au moment où les produits leur sont remis et ils sont seuls responsables en cas d'avaries survenant en cours de transport. Il appartient au client de mettre en œuvre les procédures appropriées pour obtenir réparation de ces dommages auprès des transporteurs, après avoir émis des réserves précises et motivées dès réception des produits et confirmé celles-ci auprès du transporteur dans les délais prévus par la loi.

8 - RÉCLAMATIONS - RETOURS

Toute réclamation, quel que soit son objet, doit nous être adressée par écrit accompagnée d'une copie du bon de livraison dans les 5 jours ouvrables suivant la réception, et doit préciser les motifs et les fournitures incriminées. Cette procédure de demande de retour doit être intégralement respectée faute de quoi le produit ne sera pas accepté et sera renvoyé au client en l'état. Aucune réclamation portant sur une livraison ayant commencé à être utilisée ne sera prise en considération. Aucun retour ne sera autorisé sans notre accord écrit. Si accord, les marchandises devront être retournées en état neuf et dans leur emballage d'origine, avec le bon d'enlèvement du transporteur. Un numéro de retour donné par notre société devra figurer clairement sur l'emballage. La défectuosité d'une partie d'une livraison ne peut en motiver le rejet total. Le retour d'une partie des produits ne dispense pas le client de l'obligation de payer ses factures à l'échéance convenue. Les produits retournés seront remplacés, ou leur prix sera remboursé, ou déduit de factures ultérieures, à l'exclusion de toute indemnisation et tous dommages et intérêts.

9 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Les factures sont payables au siège social de notre société au comptant sous 8 jours date d'émission de la facture, par chèque ou par virement. Le paiement est l'encaissement effectif à l'échéance convenue, et non la remise d'un effet de commerce. En cas de retard de paiement aux termes fixés, les sommes dues porteront intérêt de plein droit et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable, sur la base de une fois et demie le taux d'intérêt légal, sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette. Les frais d'agios seront à la charge du client. En outre, le défaut de paiement d'une échéance entraîne, 8 jours après une mise en demeure faite par simple lettre recommandée :
- l'exigibilité immédiate de toutes les créances existantes, même non échues. Tous les frais découlant de cette intervention contentieuse seront à la charge exclusive du client qui accepte sans réserve de se conformer aux présentes clauses qu'il reconnaît conformes au code civil (chapitre III, section I, II, III, IV et V). Tous les frais judiciaires éventuels sont à la charge du client
- l'exigibilité, à titre de dommages et intérêts, et de clause pénale, d'une indemnité égale à 15 % des sommes dues, outre les intérêts légaux et frais judiciaires éventuels 48 heures après une mise en demeure infructueuse, effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception, la vente sera considérée comme résolue de plein droit. Les marchandises devront alors être restituées par le client dans le plus brefs délais. Cette résolution frappera également toutes les commandes antérieures impayées.

10 - GARANTIES ET RÈGLEMENTS

Toute diminution de crédit du client pourra justifier l'exigence de garanties, ou d'un règlement comptant avant l'exécution des commandes reçues. Tout fait tendant à montrer l'insolvabilité du client confère à DHC le droit de résilier les marchés en cours par notification par lettre recommandée, sans que le client puisse demander de dédommagement.

11 - RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La propriété des produits vendus ne sera transférée au client qu'une fois effectué le paiement intégral du prix, en principal et intérêts. Toutefois la responsabilité des risques de toute nature que pourraient subir nos produits sera transférée au client dès la livraison effective desdits produits. L'acquéreur devra prendre toutes les assurances nécessaires pour la couverture de ces risques. En cas de non paiement des marchandises à l'échéance figurant sur nos factures, de redressement ou de liquidation judiciaire du client, notre société aura le droit de revendiquer la propriété des produits vendus, conformément aux dispositions légales. Le client est tenu de nous informer immédiatement d'une saisie éventuelle dont nos produits pourraient faire l'objet. En outre, en cas de paiement partiel, les acomptes déjà versés seront considérés comme dédit et resteront acquis à notre société. En cas de restitution de tout ou partie des marchandises, les acomptes déjà versés resteront acquis à titre de dommages et intérêts.

12 - GARANTIE

En raison de notre qualité d'intermédiaire, la garantie se rapportant aux marchandises livrées par nos soins se limite à celle accordée par le fabricant. En aucun cas nous ne garantissons que les marchandises fournies soient aptes à répondre à un problème particulier propre à l'activité de l'utilisateur. La garantie ne porte que sur les défauts physiques du support matériel, notre intervention se limitant dans tous les cas, au plus, à l'échange pur et simple des pièces défectueuses et ce uniquement dans la mesure où la garantie du fabricant le prévoit. La garantie ne s'applique que si les produits ont été utilisés en conditions normales d'exploitation telles que mentionnées dans les catalogues, notices ou manuels mis à la disposition de l'utilisateur. De même, DHC ne pourra être tenu responsable de détériorations survenues à la suite de catastrophe naturelle, mauvais traitement, accident, mauvaise utilisation, manipulation ou installation. Dans tous les cas, notre responsabilité ne peut être engagée au-delà de l'échange ou du remboursement des produits incriminés, et ceci à notre choix, à l'exclusion de tout dommages et intérêts pour quelque motif que ce soit.

13 - JURIDICTION

En cas de litige, les tribunaux de BORDEAUX sont seuls compétents.

14 - INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant et conservées par DHC.